



BACCALURÉAT PROFESSIONNEL AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

> FORMATION

- Diplôme de niveau IV
- 3 ans de formation en apprentissage (alternance CFA et entreprise)
- Enseignement modulaire et pluridisciplinaire
- Examen en contrôle continu (CCF) et épreuves terminales.

> POUR QUI ?

Elèves de 3^{ème}
(Générale, DP3, DP6, enseignement agricole)
Elèves de 2^{nde} et 1^{ère}
(Générale et techno, professionnelle)
Titulaires d'un CAP(A).

Passionné par les plantes, le jardin et son entretien, résistant physiquement, non rebuté par le travail au grand air quel que soit le climat, appréciant le travail en équipe, créatif, habile, manuel, patient, observateur, intéressé par les disciplines scientifiques et les arts plastiques.

> CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir moins de 30 ans
- Signer un contrat d'apprentissage avec un employeur
- Entrée directement en 1^{ère} pour les élèves de 2^{nde} et 1^{ère} (Générale et techno, professionnelle) ou les titulaires d'un CAP(A)
- Entretien fortement recommandé.

> ET APRÈS ?

VIE ACTIVE

- Ouvrier qualifié, jardinier en entreprise de travaux paysagers ou service espaces verts de collectivités, avec une évolution possible vers un poste de chef d'équipe ou agent de maîtrise.
- Le Baccalauréat professionnel confère la capacité professionnelle pour ceux qui souhaitent créer leur propre entreprise.

POURSUITE D'ÉTUDE

- en BTSA (Aménagement paysager, Production horticole, Technologies végétales, Gestion et protection de la nature) pour accéder à des postes à responsabilités : technicien paysagiste, concepteur du paysage, chef d'équipe paysagiste, jardinier paysagiste, conseiller agri-environnement, maçon du paysage.
- en CS (Certificat de spécialisation) : taille et soins des arbres, gestion des arbres d'ornement, maintenance de terrains de sports et de loisirs, jardinier de golf et entretien des sols sportifs engazonnés, maçonnerie paysagère, arrosage intégré, collaborateur du concepteur paysagiste, constructions paysagères.
- en TH (Titre homologué) : jardinier botaniste, intendant de terrain de golf, technicien paysagiste d'intérieur.



CONTENU DE LA FORMATION

Modalités de l'apprentissage

Alternance (semaines par an) : 26 ou 27 en entreprise, 20 ou 21 en CFA
 Temps de travail : 35 heures par semaine, 5 semaines de congés par an
 Salaire de l'apprenti : pourcentage du SMIC selon âge et niveau de formation

Modules d'enseignement général (20h hebdomadaire)

MG1 : Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde	Français, Education socio culturelle, Histoire, Géographie, Documentation
MG2 : Langue et culture étrangère	Anglais ou Allemand
MG3 : Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives artistiques et entretien de soi	Education physique et sportive
MG4 : Culture scientifique et technologique	Mathématiques, Informatique, Physique-Chimie, Biologie, Ecologie

Modules d'enseignement professionnel (15h hebdomadaire)

MP1 : Chantier d'aménagement dans son contexte	Aménagement Reconnaissance des végétaux Agroéquipement Physiologie végétale Economie
MP2 : Dimensions écologique, sociale, économique et culturelle des travaux paysagers	
MP3 : Organisation d'un chantier d'aménagement paysager	
MP4 : Travaux de mise en place et de maintenance d'infrastructures paysagères	
MP5 : Travaux d'implantation et d'entretien de la végétation	
MP6 : Utilisation des agroéquipements*	
MAP : Module d'adaptation professionnelle	

* avec obtention d'une attestation CACES (Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité)

Compléments de formation

Individualisation et activités pluridisciplinaires

ÉPREUVES D'EXAMEN

Epreuves – Modules associés (coeff)	Epreuves ponctuelles terminales (coeff)	Nombre de CCF* (coeff)
E1 – MG1 (4)	Ecrit Français 2h (2) Ecrit histoire géographie 2h (1)	3 (1) /
E2 – MG2 (1)	/	2 (1)
E3 – MG3 (1)	/	3 (1)
E4 – MG4 (4)	Ecrit Mathématiques 2h (1,5)	3 (2,5)
E5 – MP71 (2)	Bases scientifiques et technologiques nécessaires à la conduite d'une production viticole 2h (2)	/
E6 – MP1 (3)	Dossier écrit + Oral 30 minutes (3)	/
E7 – MP3 à 6 + MAP (5)	/	5 (5)

* Contrôles Certificatifs en cours de Formation en classe de 1ère et Terminale.